



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 12 Janvier 2019

Procès-verbal N°3

Présents pour la CDF : Serge CAMILLO, Emilie SABATHE, Mylène DEFIANAS, Laure GOUANELLE, Noëlle CAIRE, Claude REQUENA, Alex VIGNEAUX et Muriel FRANCOIS.

Représentants des clubs : Gilles LECOUTURIER (FC Mirande) – Isabelle ESPAGNET et Elise SONAR (FC Cologne) – Pierre CAZES et Romain DELSOL (US Pauilhac) – Alexia CENAC (Entente Gascogne Toulousaine 32) – Nicolas COURTAS et Elise GRIFFAULT (ESA) - Christophe PUNTIS (Laymont) – Corine SILVA PERES et Christophe ADER (Auch)

Excusés : Ludivine CARLIER – Sarah DUMON - Boucar DIOUF – Christophe MARROUAT

Absents : représentants des clubs de Saramon et Fleurance



10H45 : Ouverture de la réunion

Serge CAMILLO remercie les représentants des clubs et du District présents à la réunion et leur souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année de la part de la commission des féminines.

1 - Championnat Elite Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

La 1^{ère} phase est terminée. Dans l'ensemble elle s'est bien déroulée, avec peu de reports.

Quelques soucis d'effectif pour certaines équipes, matchs à 8 lorsque c'est nécessaire mais les équipes s'efforcent de jouer à 11 dès que possible.

Les équipes classées aux 5 premières places (Auch 1, Auch 2, Fleurance, ESA, Pauilhac) joueront la phase d'accession en R2.

Les équipes classées aux 5 dernières places (FFGT32, Laymont, Cologne, Mirande et Saramon) joueront la phase de « maintien ».

Tirage au sort de la 2^{ème} phase : chaque équipe se voit attribuer un numéro qui permettra d'effectuer le calendrier des matchs.

Rappels :

- ➔ Equipes souhaitant jouer le **vendredi à 21h** à domicile : Mirande, Fleurance, Cologne, FFGT32, Pauilhac, Saramon, ESA, Laymont.

L'ESA et Auch jouent le **dimanche à 15h** à domicile.

- ➔ Lors de la 2^{ème} phase il est toujours possible de jouer à 8 contre 8 en cas de problème d'effectif. Toutefois **si les 2 équipes se retrouvent à 12 joueuses sur la feuille de match, elles seront dans l'obligation de jouer la rencontre à 11 contre 11.**

Information : à partir du mois de janvier 2019, les clubs se verront imputer de frais supplémentaire d'un montant de 16 € lorsqu'ils auront des arbitres officiels pour les rencontres se jouant le vendredi soir (indemnités de match semaine)

2 – Coupe du monde féminine en France

Dans le cadre de la coupe du monde féminine qui se déroulera en France du 7 juin au 7 juillet 2019, le District du Gers souhaite récompenser des féminines (joueuses, éducatrices, dirigeantes) en leur permettant de voir un match à Montpellier.

La commission des féminines proposera aux clubs des places (63 au total, soit un bus)

Tous les frais (déplacements, repas...) seront pris en charge par le District.

3 – Futsal

Deux dates avaient été fixées au mois d'Août: les week-ends du 15 décembre 2018 et du 19 janvier 2019.

Celle du mois de décembre a dû être annulée par manque d'équipes.

A ce jour, seules 2 équipes ont répondu favorablement pour le 19 janvier.

Les éducateurs s'engagent à **donner une réponse avant le 15 janvier** et il sera éventuellement possible de décaler la journée au 27 janvier.

4 - Divers

- ➔ **Participation des U16 :** les joueuses nées en 2003 (U16) peuvent participer aux matchs des seniors sans obligation de surclassement médical et ce uniquement pour les compétitions du District du Gers.

Avant la fin de la réunion et après des échanges cordiaux entre les différents représentants des clubs, Serge Camillo remercie l'ensemble des participants.

Le partage du pot de l'amitié et de la galette clôture la réunion.

La secrétaire

Muriel FRANCOIS

Le Président de la CDF

Serge CAMILLO